

## Montant des droits d'inscription 2024/2025 (dits " droits standards")

Le montant des droits d'inscription pour ces diplômes est fixé conjointement par le ministère de l'Action et des comptes publics, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et le ministère des Outre-mer : consulter l'[arrêté du 19 avril 2019](#).

<b>Montant des droits d'inscription à compter de l'année universitaire 2024-2025 pour les usagers relevant des articles 3 à 6 de l'<a href="#">arrêté du 19 avril 2019</a>.</b>		
<b>Catégorie d'usagers</b>	<b>Montants en euros</b>	
Elèves inscrits dans une classe préparatoire aux grandes écoles d'un lycée public préparant un diplôme national de premier cycle	175 €	
<b>Usagers préparant un diplôme national relevant du premier cycle</b>	<b>Taux</b>	<b>Taux réduit*</b>
Certificat de capacité en droit	175 €	116 €
Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU)		
Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST)		
Bachelor universitaire de technologie (BUT)		
Licence		
Licence professionnelle		
Diplôme de formation générale en sciences médicales (DFGSM)		
Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques (DFGSP)		
Diplôme de formation générale en sciences odontologiques (DFGSO)		
Diplôme de formation générale en sciences maïeutiques (DFGSMa)		
<b>Usagers préparant un diplôme national relevant du deuxième cycle</b>	<b>Taux</b>	<b>Taux réduit*</b>
Diplôme national de master	250 €	164 €
Diplôme de formation approfondie en sciences médicales (DFASM)		
Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (DFASP)		
Diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques (DFASO)		
Diplôme d'Etat de sage-femme		
Diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée		
Diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire		
<b>Usagers préparant un diplôme d'ingénieur</b>	<b>Taux</b>	<b>Taux réduit*</b>
Etudiants préparant le diplôme d'ingénieur	618 €	413 €
<b>Usagers préparant un diplôme national relevant du troisième cycle</b>	<b>Taux</b>	<b>Taux réduit*</b>
Doctorat	391 €	206 €
Habilitation à diriger des recherches		
<b>Usagers préparant un diplôme sanctionnant les formations dispensées au cours du troisième cycle des études médicales, odontologiques et pharmaceutiques</b>	<b>Taux</b>	<b>Taux réduit*</b>
Diplôme d'Etat de docteur en chirurgie dentaire dans le cadre du troisième cycle court (y compris thèse)	250 €	164 €
Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie dans le cadre du troisième cycle court (y compris thèse)		
Diplôme d'Etat de docteur en médecine/Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine (y compris thèse)	517 €	345 €
Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie/Diplôme d'études spécialisées (DES) de pharmacie (y compris thèse)		
Diplôme d'Etat de docteur en chirurgie dentaire/Diplôme d'études spécialisées (DES) de chirurgie dentaire (y compris thèse)		
Option ou formation spécialisée transversale (1)		
Thèse conduisant au Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie et chirurgie dentaire dans le cadre du 3e cycle long (2)		
Thèse conduisant au Diplôme d'Etat de docteur en médecine (2 bis)	391 €	260 €

<b>Usagers préparant un diplôme d'études spécialisées complémentaires de santé</b>	<b>Taux</b>	<b>Taux réduit*</b>
Diplôme d'études spécialisées complémentaires de médecine et de biologie médicale (3)	517 €	345 €
<b>Usagers préparant un autre diplôme paramédical</b>	<b>Taux</b>	<b>Taux réduit*</b>
Certificat de capacité d'orthoptiste	340 €	226 €
Diplôme d'Etat d'audioprothésiste	480 €	320 €
Certificat de capacité d'orthophoniste	555 €	369 €
<i>(1) Pour les seuls DES dont la durée est inférieure ou égale à 4 ans ainsi que l'option réanimation pédiatrique du DES de pédiatrie et l'option radiologie interventionnelle avancée du DES de radiologie et imagerie médicale (cf art. 6 arrêté 21 avril 2017)</i>		
<i>(2) Dans le cas où la préparation et le passage de la thèse s'effectuent après la fin du troisième cycle.</i>		
<i>(2 bis) Dans le cas où la préparation et le passage de la thèse s'effectuent après la fin du troisième cycle de médecine pour les étudiants relevant de l'ancien régime antérieur à 2017 et pour les étudiants de médecine générale relevant de l'ancien comme du nouveau régime.</i>		
<i>(3) Dans le cas où la préparation de ce diplôme s'effectue après la fin du troisième cycle.</i>		
*Taux réduit applicable :		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- à une année de césure</li> <li>- à une double inscription dans un diplôme national (lorsqu'un usager prépare dans un même établissement plusieurs diplômes, il acquitte les premiers droits d'inscription au taux plein et les autres droits d'inscription au taux réduit).</li> </ul>		